

DEC142779DR15

Décision portant délégation de signature à M. Wim Crusio pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5287, intitulée Institut de neurosciences cognitives et intégratives d'Aquitaine

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n°DEC11A004DSI du 4 janvier 2011 portant création de l'unité UMR 5287, intitulée Institut de neurosciences cognitives et intégratives d'Aquitaine, dont le directeur est M. Jean René Cazalets ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Wim Crusio, Directeur-adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Wim Crusio, délégation est donnée à Mme Muriel Thoby-Brisson, Chargée de Recherche aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Bordeaux, le 21 novembre 2014

Le directeur d'unité

Jean-René Cazalets